

DES SERMONS DU DESERT EN BEARNAIS ?

Philippe CHAREYRE

Le protestantisme béarnais n'en finit pas d'afficher ses particularités. Un document retrouvé dans le fonds Naude-Armstrong, récemment versé par M. Jean Bonneville, en atteste¹. Un énigmatique bordereau de dédicace à « messieurs et très honorés frères », d'une calligraphie parfaite de la fin du XVIIIème siècle, reproduit ci-dessous, servait de chemise pour recueillir divers documents concernant les églises du Désert. Il est vraisemblablement adressé au consistoire d'Orthez. Un pasteur non nommé en est l'auteur. L'objet pourrait sembler banal : il s'agit d'une dédicace de sermons mis par écrit pour être donnés au « publicq », c'est-à-dire destinés à être imprimés ou bien recopiés comme cela se pratiquait couramment à l'époque. Le plus curieux transparaît toutefois dans les réticences de l'auteur qui laissent penser qu'il s'agit de sermons prononcés en béarnais et désormais rédigés. L'interrogation sur la nature de la langue ne laisse pas de place au doute. Le pasteur insiste sur le fait qu'il est étranger à la province et que ce travail lui a été réclamé par ses « très honorés frères » du consistoire d'Orthez, dans « une langue qui m'est étrangère et très imparfaitement connue ». Cette langue aurait pu être l'espagnol, mais les pasteurs du Désert sont déjà dans leurs églises en terre de mission, sans éprouver le besoin de se risquer en des contrées hostiles ; elle est donc très vraisemblablement le béarnais.

Le protestantisme, dans un souci d'éducation des fidèles, a largement contribué au XVIème siècle à l'émergence des langues nationales. L'on sait que protestantisme et béarnais, langue officielle de la souveraineté, sont alors étroitement liés dans la quête de l'identité béarnaise ; les traductions des psaumes de David et du catéchisme de Genève par Arnaud de Salette sont là pour le rappeler². A partir de 1620, l'église

de la souveraineté de Béarn devient définitivement une province synodale française, mais comme dans l'essentiel de l'écrit administratif, le béarnais demeure la langue couramment employée dans la liturgie. La concurrence du français, langue savante dans laquelle les pasteurs ont été formés semble néanmoins gagner du terrain dans la seconde moitié du siècle, si bien que le synode de Pontacq de septembre 1676 trouve nécessaire de renouveler l'obligation de prêcher et de procéder au catéchisme en béarnais³.

Bien que les lectures qui circulent sous le couvert durant la clandestinité, après la révocation de l'édit de Nantes, soient en français, sermons ou copies d'ouvrages polémiques⁴, elles n'ont touché que la bourgeoisie lettrée capable de comprendre cette langue. Lorsque de grandes assemblées sont réunies régulièrement à partir de la fin 1756, il apparaît indispensable pour toucher le plus grand nombre, de s'exprimer dans les prédications dans la langue du pays. Cet effort n'est pas insurmontable car les pasteurs du Désert béarnais sont originaires du Bas-Languedoc, et donc "occitanophones" ; le passage à l'écrit qui ne fait pas partie d'une pratique quotidienne est en revanche plus délicat. L'auteur du bordereau fait référence aux forts encouragements dont il a été l'objet. L'assimilation entre une identité locale forte et la langue, vestige d'une lointaine souveraineté politique et ecclésiastique semble donc encore bien présent chez les élites orthésiennes ; il montre que le protestantisme n'est pas partout synonyme de francisation ; le décalage entre les réticences du pasteur et les sollicitations consistoriales est la meilleure illustration de ce paradoxe.

rassemblés par Robert Darrigrand, Per Noste, Orthez, 1984.

³ voir mon article « *La difficulté à s'annoncer en béarnais*. La prédication protestante en Béarn dans la seconde moitié du XVIIème siècle », *Bulletin du C.E.P.B.*, n°21, avril 1997, p.18-19.

⁴ De nombreux exemplaires figurent dans le fonds Naude-Armstrong.

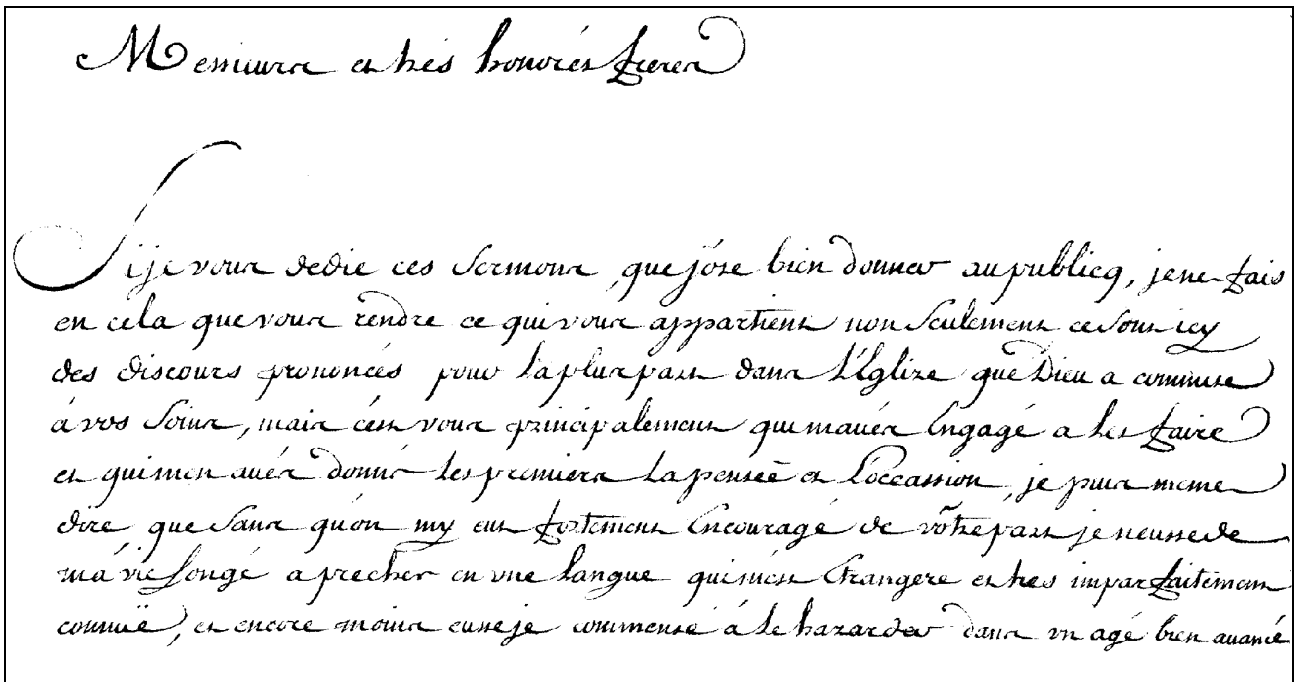
¹ Archives du C.E.P.B., A.D.P.A. 60 J 300, fonds en cours de classement.

² *Arnaud de Salette et son temps. Le Béarn sous Jeanne d'Albret*, actes du colloque d'Orthez

Qui est donc l'auteur de cette dédicace ? ce ne peut pas être le pasteur Étienne Defferre, restaurateur des églises, qui ne demeura pas assez longtemps sur place pour réaliser ce travail, ni le pasteur Paul Marsoû qui lui, est originaire du lieu. Mais il pourrait s'agir du pasteur Jean Journet, originaire des Cévennes, arrivé en mars 1757 et qui séjourna en Béarn jusqu'à sa mort, en 1781.

Malheureusement, la chemise de dédicace n'est qu'un document isolé ; les sermons qu'elle enveloppait ne figurent pas dans le fonds. Ces documents capitaux pour l'histoire du Désert et de la langue ont disparu.

Orthéziens, à vos greniers !!



Messieurs et très honorés frères

Si je vous dedie ces sermons que j'ose bien donner au publicq, je ne fais en cela que vous rendre ce qui vous appartient non seulement ce sont icy des discours prononcés pour la plus part dans l'Eglise que Dieu a commise à vos soins, mais c'est vous principalement qui m'avez engagé à le faire et qui m'en avez donné les premiers la pensée et l'occasion, je puis même dire que sans qu'on m'y eut fortement encouragé de votre part je n'eusse de ma vie songé à prêcher en une langue qui m'est étrangere et très imparfaitement connue, et encore moins eussé-je commensé à le hazarder dans un âge bien avancé.

TRANSCRIPTION :

Messieurs et très honorés frères

Si je vous dédie ces sermons que j'ose bien donner au publicq, je ne fais en cela que vous rendre ce qui vous appartient : non seulement ce sont icy des discours prononcés pour la pluspart dans l'Eglise que Dieu a commise à vos soins, mais c'est vous principalement qui m'avez engagé à le faire et qui m'en avez donné les premiers la pensée et l'occasion, je puis même dire que sans qu'on m'y eut fortement encouragé de votre part, je n'eusse de ma vie songé à prêcher en une langue qui m'est étrangere et très imparfaitement connue, et encore moins eussé-je commensé à la hazarder dans un âge bien avancé.